

# **Règlement de prêt et de location du matériel communal**

## **Les demandes sont traitées en respectant l'ordre de priorité suivant :**

- Associations de Neuvy-Deux-Clochers.
- Habitants de Neuvy-Deux-Clochers.
- Associations et personnes extérieures à Neuvy-Deux-Clochers.

Pour des raisons d'emploi du temps et de disponibilité, il est recommandé d'effectuer les réservations le plus tôt possible et au minimum une semaine avant la date de retrait prévue.

Pour les réservations, retraits et retours : contacter la Mairie au 0248790313.

## **ASSOCIATIONS de NEUVY DEUX CLOCHERS.**

Le matériel est prêté gratuitement aux associations de Neuvy deux Clochers.

La livraison, le montage, le démontage et le retour des deux barnums sont assurés par les employés municipaux. Chaque association doit néanmoins prévoir le personnel nécessaire pour aider au montage/démontage (4 personnes min. pour le petit et 8 personnes min. pour le grand).

Le gros matériel (tables, bancs) est livré avant la manifestation par les employés municipaux et récupéré dans les mêmes conditions (tables pliées, bancs empilés) à l'issue de celle-ci.

Le retrait ainsi que le retour du petit matériel (friteuse, vaisselle ...) sont effectués directement par les associations (contacter la Mairie). La friteuse et la crêpière sont prêtées sans bouteille de gaz.

Le rétroprojecteur étant un matériel particulièrement fragile, une caution de 300€ est demandée lors du retrait du matériel.

## **HABITANTS de NEUVY DEUX CLOCHERS.**

Le retrait et le retour du matériel, hormis les deux barnums, sont effectués directement par les habitants de Neuvy deux Clochers (contacter la Mairie).

La livraison, le montage, le démontage et le retour des deux barnums sont assurés par les employés municipaux. Chaque demandeur devra néanmoins prévoir le personnel nécessaire pour aider au

montage/démontage (4 personnes min. pour le petit et 8 personnes min. pour le grand). Pour le grand barnum, il est demandé au moment de la réservation une attestation d'assurance responsabilité civile.

	Grand barnum	Petit barnum	Rétroprojecteur
Tarif	150€ le W.E.	80€ le W.E.	50€ / jour
Caution	600€	300€	300€

**ASSOCIATIONS et PERSONNES EXTERIEURES à NEUVY DEUX CLOCHERS.**

La friteuse gaz, la crêpière gaz ainsi que les deux barnums ne sont pas loués aux associations ou personnes extérieures à Neuvy Deux Clochers.

Les bancs, tables, chaises et vaisselle peuvent être prêtés aux associations des communes avoisinantes pour leurs manifestations suivant disponibilités.

Pour les réservations, retraits et retours : contacter la Mairie au 0248790313.

NEUVY DEUX CLOCHERS LE 01/08/2014